

DIVISION DU COMMERCE

Service OCDE et des questions
monétaires internationales~~EP~~
aaConfidentiel

S. C. H. R. 113.0 (1)

L'endettement des pays de
l'Europe de l'Est

Berne, le 17 septembre 1976

Table des matières

Résumé et Conclusions	p. 1
1. Endettement global des pays de l'Europe de l'Est	p. 2
1.1. Origine de l'évolution récente	p. 2
1.2. Volume actuel de l'endettement	p. 4
1.2.1. Crédits bancaires (bilatéraux et euro-crédits) accordés par les pays à économie de marché	p. 5
1.2.2. Autres crédits (secteur non bancaire)	p. 7
2. Endettement des pays de l'Europe de l'Est envers la Suisse	p. 8
2.1. Endettement envers les banques suisses	p. 8
2.1.1. Volume	p. 8
2.1.2. Composition	p. 9
2.2. Crédits à l'exportation accordés aux pays de l'Est	p. 11
3. Conclusions	p. 14

Annexes:

<u>Tableau I</u>	Position des pays de l'Europe de l'Est envers les banques (y compris sociétés financières) suisses
<u>Tableau II</u>	Crédits bancaires et placements de papiers à moyen terme en francs suisses soumis à autorisation
<u>Tableau III</u>	Balance commerciale de la Suisse avec les pays de l'Europe de l'Est

Résumé et conclusions

Le montant des emprunts des pays de l'Est européen sur l'euro-marché a augmenté de façon considérable au cours de ces dernières années, notamment en 1975. Ce phénomène nouveau a attiré l'attention des observateurs des marchés financiers et la question de l'endettement des pays de l'Est a récemment été soulevée par le Secrétaire d'Etat américain à la réunion ministérielle de l'OCDE et discutée à nouveau lors du Sommet de Porto-Rico.

Cette note a pour but de procéder à une analyse factuelle de l'endettement des pays de l'Est. Dans une première partie celui-ci est examiné sous son aspect global, c'est-à-dire envers l'ensemble des pays industrialisés à économie de marché. La deuxième partie porte sur l'endettement envers la Suisse.

L'augmentation rapide de l'endettement global des pays de l'Europe de l'Est s'explique par l'accroissement du déficit de leur balance des paiements courants depuis 1971 (déficit cumulé de 15 milliards de dollars pour la période 1971-1975). Pour financer ce déficit, ces pays ont eu recours essentiellement à des crédits bilatéraux accordés par les pays à économie de marché et à des emprunts sur les euro-marchés. Le résultat de cette politique est une dette importante de l'Est envers l'Ouest, d'un ordre de grandeur de 30 milliards de dollars à la fin 1975.

L'endettement global des pays de l'Est envers l'Ouest se partage en mesure à peu près égale entre endettement envers les banques et endettement envers le secteur non bancaire, ce dernier comprenant les entreprises privées et le secteur public.

Par manque de données il est impossible de mesurer avec précision l'endettement des pays de l'Europe de l'Est envers la Suisse. Avec toutes les marges d'erreur que peuvent comporter de telles estimations, on peut l'évaluer à environ 4,5 - 5 milliards de francs, soit environ 1,8 - 2 milliards de dollars. Cela représente un

montant non négligeable si on le compare à la valeur annuelle moyenne des exportations des pays du COMECON vers la Suisse en 1974 et en 1975 (environ 1 milliard de francs).

Les 2/3 de cet endettement sont probablement des dettes à court terme (moins d'un an), le solde étant des dettes à plus long terme (2 à 5 ans). Ces dernières ne sont constituées qu'en partie par des crédits servant au financement d'exportations suisses. L'autre partie n'est vraisemblablement pas directement liée au commerce entre la Suisse et les pays de l'Est, mais résulte de l'activité financière des banques. Il en va de même des dettes à court terme. L'activité financière des banques comprend notamment le financement du commerce Est-Ouest d'autres pays et la participation des banques suisses comme bailleurs de fonds lors d'emprunts des pays de l'Est sur les euro-marchés.

1. Endettement global des pays de l'Europe de l'Est

D'après des sources privées¹⁾, l'endettement brut total²⁾ des pays de l'Est européen s'élevait à environ 17 milliards de dollars à fin 1973. Il était estimé à 25 milliards à fin 1974 et atteignait d'après la "Morgan Guaranty Trust Company"³⁾ environ 32 milliards à fin 1975.

1.1. Origine de l'évolution récente

Les raisons économiques de l'augmentation de la dette des pays de l'Est envers les pays occidentaux sont à rechercher essentiellement dans l'évolution des échanges entre l'Est et l'Ouest.

1) BRAINARD, L.G.: "The outlook for East-West trade credit". Euromoney, juillet 1975.

2) C'est-à-dire avant déduction des avoirs des pays de l'Est européen auprès de banques occidentales.

3) Cf. World Financial Markets, 16 décembre 1975, p. 9. Ce chiffre correspond en gros au montant indiqué par M. Kissinger dans sa déclaration à la réunion des Ministres de l'OCDE, le 21 juin 1976.

Depuis 1971, le déficit courant des pays de l'Est européen avec les pays industriels à économie de marché a fortement augmenté. Pour la période 1971-1975, le déficit cumulatif s'est élevé à quelques 15 milliards de dollars⁴⁾. La balance courante des pays de l'Europe de l'Est s'est particulièrement détériorée en 1975. Ce déficit courant résulte essentiellement du déséquilibre que ces pays ont enregistré dans leurs échanges commerciaux avec l'Ouest (balance commerciale), leur balance des services n'ayant été que très faiblement déficitaire pendant la période considérée.

Pour financer leur déficit courant, les pays de l'Est ont eu recours à deux sources principales: les crédits bilatéraux accordés par les pays occidentaux (pouvant provenir des banques, des entreprises ou du secteur public) et les emprunts sur les marchés des euro-devises et des euro-obligations. Ces pays ont aussi bénéficié, mais en moindre mesure, du produit de ventes d'or et, en ce qui concerne la Roumanie, d'emprunts auprès du FMI et de prêts de la Banque mondiale⁵⁾.

- Pendant la période 1971-1975, environ 50 % du déficit courant a été financé par des crédits bilatéraux accordés par des pays occidentaux, à savoir un montant proche de 8 milliards de dollars. Les crédits de ce type ont enregistré une augmentation rapide depuis 1971, notamment en 1975, et les condi-

4) Les données sur la balance des paiements des pays de l'Est et son financement sont tirées du rapport de la Commission économique pour l'Europe: L'économie européenne en 1975, Doc. ECE (XXXI)/1/Add.1, Chap. 2: "L'évolution récente de la situation économique en Europe orientale et en Union Soviétique". Les données pour 1975 ne concernent que la période janvier-septembre.

5) Les emprunts de la Roumanie auprès du FMI et de la Banque mondiale ont porté sur un total d'environ 400 millions de dollars pendant la période 1971-1975, dont 48 étaient des tirages ordinaires sur le FMI. Les ventes d'or des pays de l'Est européen, quant à elles, auraient atteint 2,2 milliards de dollars.

tions auxquelles ils ont été accordés se sont assouplies ces dernières années (allongement de la durée et de la période de franchise, taux d'intérêt souvent inférieurs à ceux du marché).

- La deuxième grande source de financement des déficits courants des pays de l'Est ont été les marchés des euro-devises et des euro-obligations. Durant la période 1971-1975, les emprunts nets des pays de l'Europe de l'Est sur les marchés des euro-devises se sont élevés à 8,4 milliards de dollars. Depuis 1972, ces pays ont émis pour plus de 1 milliard de dollars d'obligations sur le marché des euro-obligations. Les emprunts sur ces deux marchés ont servi aussi bien au financement des déficits courants qu'au refinancement de dettes à court terme et à l'augmentation des réserves de change.

La conséquence de cette politique d'emprunt systématique afin de maintenir la capacité d'importation a été une augmentation substantielle de la dette des pays de l'Europe de l'Est.

1.2. Volume actuel de l'endettement

Comme relevé ci-dessus, l'endettement brut⁶⁾ total des pays de l'Est envers les pays à économie de marché s'élevait, à fin de 1975, à environ 32 milliards de dollars. Cet endettement prend la forme soit de crédits accordés par le système bancaire, sur lesquels il existe des données détaillées, soit de crédits provenant d'entreprises ou du secteur public. On ne dispose toutefois que d'estimations globales sur cette deuxième forme d'endettement (endettement envers le secteur non bancaire).

6) Cf. note (2).

1.2.1. Crédits bancaires (bilatéraux et euro-crédits) accordés par les pays à économie de marché

A fin 1975, l'endettement net⁷⁾ des pays de l'Est envers le système bancaire des pays à économie de marché était d'environ 15 milliards de dollars (cf. tableau 1 ci-dessous)

Tableau 1: Position des pays de l'Europe de l'Est vis-à-vis des banques des pays du Groupe des Dix⁸⁾ et de la Suisse, ainsi que des succursales étrangères des banques américaines situées dans la zone des Caraïbes et en Extrême-Orient⁹⁾ (en millions de dollars).

<u>Pays</u>	<u>Avoirs</u>	<u>Engagements</u>	<u>Position nette</u>
Albanie	41	86	- 45
Bulgarie	282	1'600	- 1'318
Hongrie	748	2'194	- 1'446
Pologne	508	3'870	- 3'362
RDA	1'324	3'317	- 1'993
Roumanie	374	880	- 506
Tchécoslovaquie	250	288	- 38
Union Soviétique	2'854	7'597	- 4'743
Résiduel	688	2'499	- 1'811
Total	7'069	22'331	- 15'262

Source: BRI, 46e Rapport, juin 1976, p. 98.

Ainsi qu'on peut le remarquer, l'endettement net de l'Union Soviétique et de la Pologne envers les banques de l'Ouest est particulièrement élevé par rapport à celui des autres pays

7) Après déduction des avoirs des pays de l'Est dans les banques occidentales.

8) Pays du Groupe des Dix: Etats-Unis, RFA, Royaume-Uni, France, Italie, Japon, Canada, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Suède.

9) Les succursales des banques américaines situées dans la zone des Caraïbes et en Extrême-Orient sont comprises dans cette statistique car elles constituent une part importante de l'"euro-marché" ou de ce qu'on appelle aussi, pour tenir compte du fait que ces opérations ne se font pas toutes en Europe, le marché "offshore".

du COMECON. Avec 8,1 milliards de dollars, ces deux pays comptent pour plus de la moitié de l'endettement bancaire total. Pour la Pologne cela s'explique par le fait que ce pays a lancé en 1970 un plan de développement industriel entraînant d'importants achats d'équipements à l'Ouest. L'endettement de l'Union soviétique résulte pour sa part en bonne partie de deux années de mauvaises récoltes durant la première moitié de la décade.

Ces données complètes ayant été publiées pour la première fois dans le Rapport annuel de la BRI de 1976, une comparaison avec celles des années précédentes n'est pas possible afin de déterminer l'accroissement annuel de l'endettement des pays de l'Europe de l'Est envers le système bancaire des pays à économie de marché. On dispose toutefois d'indications sur une partie importante de cet endettement, à savoir les euro-crédits (cf. tableau 2). C'est ainsi qu'on peut constater qu'en ce qui concerne ce dernier type de crédits, la position extérieure nette des pays de l'Europe de l'Est envers les "euro-banques"¹⁰⁾ s'est détériorée de 1,1 milliard de dollars en 1974 et de 5,7 milliards de dollars en 1975. La position débitrice nette des pays de l'Europe de l'Est en euro-devises à la fin de 1975 touchait ainsi le niveau record de 10,5 milliards de dollars.

10) Banques des neuf pays qui font rapport à la BRI sur leurs positions extérieures en monnaies étrangères (= définition de l'euro-marché). Ces pays sont: la Belgique, le Luxembourg, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.

Tableau 2: Position des pays de l'Europe de l'Est envers les euro-banques (en milliards de dollars)

	Montant			Variation	
	fin 1973	fin 1974	fin 1975	1973-74	1974-75
1. Avoirs	3,7	5,0	5,1	1,3	0,1
2. Engagements	7,4	9,8	15,6	2,4	5,8
3. Position exté- rieure nette (1-2)	-3,7	-4,8	-10,5	-1,1	-5,7

Source: BRI, 46e Rapport annuel, juin 1976, p. 94.

Nota bene : Les données de ce tableau ne peuvent être comparées à celles du tableau 1 car elles ne comprennent pas, d'une part, les positions des pays de l'Europe de l'Est vis-à-vis des banques japonaises, canadiennes, américaines et des filiales de ces dernières dans la zone des Caraïbes et en Extrême-Orient et, d'autre part, les positions en monnaies nationales.

1.2.2. Autres crédits (secteur non bancaire)

Sont compris sous cette rubrique les crédits accordés sous différentes formes par les entreprises privées, les gouvernements, les banques centrales ou des entreprises publiques ou semi-publiques (par exemple des institutions de financement des exportations) des pays occidentaux. Comme relevé plus haut, on dispose de très peu d'indications sur cette forme d'endettement. Selon des sources américaines, l'endettement des pays du COMECON provenant du secteur non bancaire aurait atteint 15 milliards de dollars à la fin de 1975, c'est-à-dire un montant du même ordre de grandeur que l'endettement envers le secteur bancaire privé.

2. Endettement des pays de l'Europe de l'Est envers la Suisse

Les bases statistiques à disposition n'offrent malheureusement pas une image exhaustive de l'endettement des pays de l'Est européen envers la Suisse. D'un point de vue systématique, les crédits aux pays de l'Est, sous quelque forme que ce soit, sont susceptibles de provenir des banques (y compris sociétés financières), de la Banque nationale et des entreprises. 11)

Les chiffres de l'état des avoirs et des engagements des banques envers l'ensemble de l'Europe de l'Est sont connus. Par contre, nous ne savons dans quelle mesure notre institut d'émission et les entreprises suisses sont créditeurs envers l'Est.

La section 2.1. ci-dessous porte sur l'endettement des pays de l'Est envers le système bancaire suisse. La section 2.2. est consacrée à l'examen d'un type particulier de crédits - bancaires et non bancaires - à savoir les crédits à l'exportation.

2.1. Endettement envers les banques suisses

2.1.1. Volume

A fin 1975 (cf. tableau I, annexe), les engagements ("Verpflichtungen") des pays de l'Est envers les banques suisses étaient de 4,5 milliards de francs. Les avoirs ("Guthaben") de ces pays représentaient à la même date 572 millions de francs. Leur endettement net envers le système bancaire suisse était donc de 3,9 milliards de francs, soit environ 1,6 milliard de dollars. L'augmentation de la position débitrice des pays de l'Est vis-à-vis de la Suisse a été particulièrement rapide au cours de ces dernières années. De mi-1973 à fin 1975 celle-ci est passée de 980 millions à

11) Des crédits à l'Europe de l'Est ont été accordés par la Confédération après la guerre. Ils sont maintenant remboursés et aucun nouveau crédit n'a été octroyé

3,9 milliards; elle a donc pratiquement quadruplé en deux ans et demi. Cette évolution est le résultat à la fois d'une augmentation des engagements des pays de l'Est envers les banques suisses et d'une diminution de leurs avoirs en Suisse. Il s'agit là d'une position débitrice globale qui comporte aussi bien les dettes à court terme que celles à plus long terme, les crédits commerciaux proprement dits que les crédits purement financiers, les crédits libellés en francs suisses que ceux libellés en monnaie étrangère (essentiellement euro-dollars).

2.1.2. Composition

La plus grande partie des engagements bruts des pays de l'Est envers les banques suisses tombent sous le poste "avoirs en banque à terme" ("Bankendebitoren auf Zeit") du bilan des banques. A fin 1975, ce type d'engagements atteignait un montant de 3,4 milliards de francs par rapport à un total d'engagements de 4,5 milliards. Il s'agit de crédits accordés par des banques suisses à des banques de pays de l'Est, dont la durée est généralement de trois mois¹²⁾. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les "effets de change et papiers monétaires" ("Wechsel und Geldmarktpapiere") qui atteignaient 488 millions à la fin de 1975 et les "avances et prêts à terme fixe" ("Feste Vorschüsse und Darlehen") qui se chiffraient à 471 millions à la même date. L'endettement des pays de l'Europe de l'Est au titre des autres postes du bilan des banques est insignifiant.

- Bien qu'on ne dispose pas de données à cet égard, il est probable que les crédits figurant sous le poste "avoirs en banque à terme" ne sont pas tous des crédits en francs suisses. Une partie est vraisemblablement constituée par des avances en dollars, qui représentent la participation

12) Reste à savoir si la pratique des banques correspond à la définition de ces crédits du point de vue durée; il se pourrait en effet que cette position comprenne une grande partie d'avances à plus long terme ou que ces crédits soient automatiquement renouvelés, ce qui tend à revenir au même.

des banques suisses à l'octroi de crédits en euro-dollars aux pays de l'Est.

- Sous le poste "avances et prêts à terme fixe" sont notamment compris les crédits bancaires soumis à autorisation selon l'art. 8 de la Loi sur les banques. Sont soumis à autorisation, les crédits bancaires, les placements de papiers à moyen terme ("Notes") et les placements d'obligations libellés en francs suisses d'une durée de 12 mois au moins et dont le montant atteint 10 millions de francs au plus. En ce qui concerne les pays de l'Est, les placements de papiers à moyen terme n'ont joué qu'un rôle mineur. Par ailleurs, ces pays n'ont pas placé d'obligations sur le marché suisse (cf. tableau II, annexe qui donne le montant brut⁽¹³⁾ de ces divers types de crédits). Il ressort de ce tableau que c'est pratiquement à partir de 1971 que les pays de l'Est européen ont commencé à s'endetter sous cette forme auprès du système bancaire suisse. Les montants prélevés avant cette date sont insignifiants. Il n'y a toutefois pas eu d'augmentation particulièrement forte en 1975 par rapport aux années précédentes. Parmi les pays de l'Europe de l'Est, l'URSS se taille la part du lion, suivie par l'Allemagne de l'Est et la Pologne.
- Figurent également sous cette rubrique, mais aussi sous le poste "effets de change et papiers monétaires", les opérations dites de "Forfaitfinanzierung". Celles-ci consistent dans des opérations d'escompte d'effets commerciaux d'entreprises suisses et étrangères (notamment allemandes) sur des pays de l'Est ou dans la reprise par les banques d'autres avoirs à moyen et à long terme de ces entreprises sur les pays de l'Est. Ce type de financement du commerce Est-Ouest - destiné à prendre de l'envergure car très rentable - est surtout le fait des grandes banques, qui ont créé à cet effet des sociétés financières, dont la Noreco Finanz A.G. de Zurich, appartenant à l'UBS, est un exemple.

¹³⁾ C'est-à-dire compte non tenu des remboursements. Il ne s'agit donc pas de l'état de l'endettement de ces pays qui, à ce titre, est vraisemblablement inférieur.

En 1975, la durée typique des crédits bancaires figurant au tableau II, annexe, était de 2 à 5 ans, souvent avec obligation de remboursement échelonné tous les six mois. Les taux d'intérêt étaient généralement liés aux taux des obligations de caisse de durée correspondante, donc variables, avec un minimum fixé entre 6½ et 8½ %. La raison de ce lien est que ces crédits sont financés grâce aux fonds placés dans les obligations de caisse des banques. Une partie de ces crédits sont des crédits à l'exportation directement liés aux échanges entre la Suisse et les pays du COMECON (cf. ci-dessous).

En résumé, les engagements des pays de l'Est envers les banques suisses à la fin de 1975 étaient pour plus de 3/4 des dettes à court terme¹⁴⁾, le reste étant des dettes à plus long terme se partageant en mesure égale entre effets de change et autres crédits bancaires (11% et 10%). La composition est sensiblement la même pour 1974 et 1973.

2.2. Crédits à l'exportation accordés aux pays de l'Est

Les crédits destinés à financer les exportations suisses vers les pays de l'Europe de l'Est peuvent être accordés par une banque suisse à l'exportateur suisse, à l'importateur étranger ou encore à une banque du pays importateur.

Ces différentes possibilités rendent difficile l'interprétation des statistiques existantes. Seuls les crédits accordés par les banques suisses à l'importateur étranger ou à sa banque sont compris dans les données des tableaux I et II, annexes. Par contre, les chiffres des crédits accordés par les entreprises suisses - qui se sont, au préalable, financées auprès d'une banque - ne sont pas disponibles.

¹⁴⁾ Sous réserve de la note 12.

Les crédits bancaires figurant au tableau II, annexe, ne sont qu'en partie des crédits destinés au financement d'exportations. En 1975, les crédits à l'exportation ("Exportkredite") - et ("Rahmenexportkredite") - représentaient moins de la moitié des crédits bancaires soumis à autorisation accordés aux pays de l'Est (cf. tableau 3 ci-dessous)

Tableau 3: Crédits bancaires soumis à autorisation en 1975
(en millions de francs)

	Crédits-cadre ("Rahmexportkredite")	Crédits à l'exportation ("Exportkredite")	Autres
Bulgarie	-	20	-
Hongrie	-	-	25
Pologne	94	54	-
RDA	40	25	13
Roumanie	20	25	-
Tchécoslovaquie	-	-	6
Union Soviétique	-	-	262
Total	154	124	306

Source: Banque nationale suisse

Les crédits à l'exportation accordés par les banques ont généralement une durée de 3 à 5 ans et, dans des cas exceptionnels, jusqu'à 10 ans. Comme mentionné plus haut, leur taux d'intérêt dépend du taux d'intérêt des obligations de caisse de durée correspondante (3-5 ou 8 ans). Ils sont généralement garantis par l'ERG. Cette garantie, qui couvre 70 à 90 % du montant de l'exportation, s'accompagne presque toujours d'une garantie d'une banque des pays de l'Est (quelquefois de la banque centrale même). Les crédits à l'exportation sont aussi accordés, bien qu'en mesure moindre, par les entreprises. Comme nous l'avons mentionné, nous ne disposons pas de chiffres sur cette source de crédits.

Les chiffres de l'ERG permettent de se faire une idée de l'im-

portance de l'état¹⁵⁾ de l'ensemble des crédits à l'exportation accordés (d'origine bancaire ou autre). Le 15 août 1976 le montant facturé des crédits garantis par l'ERG aux pays de l'Europe de l'Est atteignait 1476 millions de francs. Si l'on défalque de ce montant la partie payée au comptant, la valeur des crédits garantis par l'ERG accordés aux pays de l'Est s'élevait à environ 1,3 milliard de francs (cf. tableau 4).

Tableau 4: Crédits aux pays de l'Est garantis par l'ERG:état au 15 août 1976.¹⁵⁾ (en millions de francs)

	Montant facturé des crédits	Montant payé au comptant	Crédits effectivement accordés
Bulgarie	94	1,8	92,2
Hongrie	20	20,0	-,-
Pologne	741	18,2	722,8
RDA	157	1,1	155,9
Roumanie	225	13,1	211,9
Tchécoslovaquie	54	5,5	48,5
Union Soviétique	185	65,2	119,8
Total	1'476	124,9	1'351,1

Source: ERG

Selon l'ERG les crédits garantis constituent à peu près les 3/4 de l'ensemble des crédits à l'exportation accordés aux pays de l'Est, le reste étant des crédits non garantis. Si cette hypothèse est correcte, l'endettement global au titre de crédits à l'exportation des pays de l'Est vis-à-vis d'entreprises et de banques suisses se serait élevé à environ 1,7 milliard de francs à la mi-août 1976.

¹⁵⁾ Il s'agit de l'Etat des crédits au 15 août 1976, par opposition aux données du tableau II, annexe, et du tableau 3, qui sont les montants bruts prélevés, sans tenir compte des remboursements. Ces deux tableaux ne sont pas comparables au tableau 4.

3. Conclusions

Les données à disposition ne permettent pas de mesurer avec précision l'endettement des pays de l'Est envers la Suisse, mais seulement d'avoir une idée de son ordre de grandeur. On peut estimer le volume de cet endettement, à environ 4,5 - 5 milliards de francs, soit environ 1,8 - 2 milliards de dollars. Cela représente un montant non négligeable si l'on se réfère à la valeur annuelle moyenne des exportations totales de ces pays vers la Suisse, soit près de 1 milliard de francs en 1974 et 1975 (cf. tableau III, annexe), et au fait que leur balance commerciale avec notre pays est fortement déficitaire.

Les 2/3 de cet endettement sont probablement des dettes à court terme (moins d'un an) le solde étant des dettes à plus long terme (2 à 5 ans). Ces dernières constituent en partie des crédits servant au financement d'exportations suisses. Le reste, ainsi que les dettes à court terme, ne sont vraisemblablement pas directement liés au commerce entre la Suisse et les pays de l'Est, mais ressortent de l'activité financière des banques.

A cet égard, les banques suisses sont particulièrement actives, directement ou par l'intermédiaire de leurs sociétés financières, dans le domaine des crédits en euro-monnaies accordés aux pays de l'Est: comme souligné sous 1, ces pays ont eu de plus en plus recours à l'euro-marché ces dernières années, notamment en 1975. Elles participent, par ailleurs, au financement du commerce Est-Ouest de pays tiers.

Un des éléments qui incite à penser qu'une partie non négligeable de la dette des pays de l'Est envers la Suisse n'est pas liée aux échanges commerciaux est son importance par rapport aux soldes de la balance commerciale Suisse-Europe de l'Est. Le tableau III,

annexe, montra l'évolution de celle-ci durant les cinq dernières années. Le déficit cumulé des pays de l'Est vis-à-vis de la Suisse de 1971 à 1975 atteint 3'054 millions de francs. Si l'on suppose, sur la base des échéances habituelles des crédits à l'exportation, que la moitié des crédits accordés pour régler ce déficit ont été remboursés, et si l'on rapproche la dette qui reste (la moitié du déficit cumulé 1971-1975, soit 1,5 milliard de francs) de l'endettement global de ces pays envers la Suisse (4,5 - 5 milliards de francs), on peut se faire une image approximative du rôle de la place financière suisse vis-à-vis des pays de l'Est.

C/Pn
13.9.76

TABLEAU I : Position des pays de l'Europe de l'Est¹⁾ envers les banques
(y compris sociétés financières) suisses

(en millions de francs)

	fin juin 1973	fin juin 1974	fin déc. 1974	fin juin 1975	fin déc. 1975
1. Avoirs	1'044,6	906,9	947,0	935,0	572,2
2. Engagements	2'028,3	2'550,3	2'826,8	3'567,1	4'493,9
3. Position extérieure nette (1-2)	- 983,7	-1'643,4	-1'879,8	-2'632,1	-3'921,7

Source : Banque nationale suisse

1) Fin décembre 1975: Albanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union Soviétique. Avant: plus Yougoslavie et moins Albanie.

TABLEAU II : Crédits bancaires et placements de papiers à moyen terme en francs suisses soumis à autorisation (art.8 Loi fédérale sur les banques)

ENSEMBLE DES PAYS DE L'EUROPE DE L'EST¹⁾
(en millions de francs)

Année	Crédits bancaires	Papiers à moyen terme	Total
Total cumulé de 1945 à 1970	186,0	-----	186,0
1971	290,8	-----	290,8
1972	554,2	34,4	589,7
1973	501,1	89,2	590,3
1974	222,3	3,6	225,9
1975	594,6	-----	594,6
Total cumulé depuis 1971	2'163,0	128,2	2'291,2
REPARTITION PAR PAYS DU TOTAL CUMULE 1945 - 1975			
Bulgarie	96,5	8,6	105,1
Hongrie	52,5	-, -	52,5
Pologne	460,2	-, -	460,2
RDA	517,3	-, -	517,3
Roumanie	267,7	8,9	276,6
Tchécoslovaquie	56,3	9,8	66,1
Union Soviétique	810,2	107,0	917,2

Source: Banque nationale suisse

1) Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union Soviétique. L'Albanie n'a jusqu'ici pas emprunté sous cette forme.

TABLEAU III : Balance commerciale de la Suisse avec les pays de l'Europe de l'Est

(en millions de francs)

Pays	Année	Exportations	Importations	Solde
Albanie	1971	7,1	0,3	6,8
	1972	4,9	0,3	4,6
	1973	4,2	0,8	3,4
	1974	5,3	1,2	4,1
	1975	3,5	0,9	2,6
Bulgarie	1971	58,6	15,5	43,1
	1972	65,1	19,1	46,0
	1973	60,5	25,0	35,5
	1974	93,8	27,6	66,2
	1975	98,1	23,5	74,6
Hongrie	1971	120,1	109,5	10,6
	1972	126,9	114,9	12,0
	1973	156,9	155,5	1,4
	1974	238,7	215,6	23,1
	1975	263,8	133,5	130,3
Pologne	1971	127,8	73,8	54,0
	1972	207,1	79,5	127,6
	1973	281,4	90,7	190,7
	1974	419,9	107,9	312,0
	1975	456,3	102,6	353,7
RDA	1971	107,4	57,7	49,7
	1972	108,8	58,5	50,3
	1973	177,1	62,3	114,8
	1974	177,6	79,5	98,1
	1975	185,4	59,8	125,6
Roumanie	1971	93,4	50,8	42,6
	1972	139,8	47,9	91,9
	1973	164,7	65,3	99,4
	1974	176,1	73,1	103,0
	1975	169,4	84,9	84,5
Tchécoslovaquie	1971	170,2	166,6	3,6
	1972	169,8	172,1	-2,3
	1973	198,0	176,8	21,2
	1974	241,2	218,6	22,6
	1975	270,2	170,3	99,9
Union Soviétique	1971	194,0	113,4	80,6
	1972	263,1	115,7	147,4
	1973	305,0	201,7	103,3
	1974	419,9	360,0	59,9
	1975	468,2	312,1	156,1
Total Europe de l'Est	1971	878,6	587,6	291,0
	1972	1'085,5	608,0	477,5
	1973	1'347,8	778,1	569,7
	1974	1'772,5	1'083,5	689,0
	1975	1'914,9	887,6	1'027,3
Total cumulé				3'054,5